

## **Contrat de réciprocité : mode d'emploi de la coopération ville-campagne en terre bretonne (22- 29-56)**

Publié le 13/02/2017 Claire Lelong

Organisation territoriale - Elus

Côtes-d'Armor (22) | Finistère (29) | Morbihan (56)

En novembre 2016, Brest Métropole et le pays Centre-Ouest Bretagne ont signé le premier contrat de réciprocité ville-campagne, une expérimentation nationale lancée sur quatre binômes de territoires urbains / ruraux par le comité interministériel aux ruralités en mars 2015. Entre interconnaissance et premiers travaux, incursion au cœur du travail commun.

C'est une décision "partie d'en haut", à l'inverse de ce dont les territoires bretons ont l'habitude en tant que pionniers de la collaboration territoriale. "Notre territoire est situé à trois quarts d'heure environ de Brest et nous n'avons pas de frontière territoriale commune ni jusque-là de liens spécifiques", souligne la directrice du pays Centre-Ouest Bretagne (pays COB), Geneviève Le Meur. Sur proposition du Sgar, le ministère décide de retenir Brest Métropole (212.891 habitants sur 8 communes) et le pays Centre-Ouest Bretagne (97.274 habitants sur 98 communes) en mars 2015, au titre d'un contrat de réciprocité ville-campagne. Trois mois plus tard, les deux territoires s'attellent à l'élaboration d'une trame de travail commune permettant de définir le contenu dudit contrat.

### **D'abord, apprendre à se connaître**

Le travail a commencé par deux rencontres entre des techniciens des deux territoires : directeurs adjoints de Brest Métropole et techniciens du pays. Ensemble, ils ont planché sur les champs thématiques du futur contrat et le mode de gouvernance. Trois thèmes de réflexion ont été retenus : développement économique et insertion ; énergie et environnement ; santé, culture et services. "Ces thèmes s'appuyaient soit sur des collaborations ponctuelles déjà engagées, comme la santé, soit sur des attentes portées par l'un ou l'autre des territoires, comme le volet environnemental côté Brest ou le volet économique côté pays COB." En décembre 2015, un protocole d'accord scellait l'ensemble. "Nous avons avancé assez vite sur cette première étape grâce à nos échanges en direct, souligne la directrice. Cette relative proximité géographique facilite des échanges fructueux." Autre atout, la situation de Brest en bout de péninsule bretonne ; ce territoire doit s'allier avec son arrière-pays pour avancer, tandis que le pays COB peut bénéficier là d'un moteur de développement.

### **Développer la collaboration entre les hôpitaux de Brest et de Carhaix**

Début 2016, deux rencontres sont organisées avec l'ensemble des acteurs des territoires : chambres consulaires, élus et techniciens des intercommunalités du pays, membres des conseils de

développement, services de l'Etat, de la région, des départements, associations... Objectif : décliner les thèmes listés dans le protocole en projets plus concrets et identifier des actions à engager dès 2016. C'est le cas du volet médical. "L'hôpital de Carhaix avait failli fermer avant de fusionner avec le CH de Carhaix. Depuis, nous avons poursuivi les échanges et la collaboration", précise la directrice du pays COB, Geneviève Le Meur.

En 2016, une formation des aides-soignantes du CHU de Brest a ainsi été délocalisée à Carhaix, tandis que le pays COB menait une journée de promotion de son territoire auprès des étudiants de la faculté de médecine de Brest.

### **Exporter la poudre de lait de Carhaix via le port de Brest**

Autre réalisation en 2016, le choix du port de Brest pour exporter vers la Chine la poudre de lait produite dans une nouvelle usine implantée à Carhaix. "Brest était en concurrence avec Le Havre, la collaboration locale renforcée a marqué des points et l'entreprise a choisi Brest." Eté 2016, les deux territoires ont également mené une campagne de promotion commune des fêtes maritimes Brest 2016 et du festival des Vieilles Charrues 2016 avec offre de billets communs.

Quinze projets opérationnels ont ainsi déjà été listés dans le contrat.

### **Promouvoir les écoles de musique et le jazz**

Début 2017, des groupes techniques thématiques sont lancés pour affiner des projets en préparation ou des thématiques de réflexion, sur la trentaine listées dans le contrat. A l'image des acteurs de la culture qui se réunissent en forum en février 2017 pour réfléchir à des projets à mener en commun (par exemple, parler de la montée en compétence des écoles de musique du pays COB ou de la promotion commune du jazz). "La présence d'un coordinateur culture au pays facilite la tenue d'une telle rencontre."

### **Relier la filière bois rurale aux chaufferies urbaines**

En 2017, tous les acteurs du territoire vont se rencontrer à nouveau pour hiérarchiser les projets. "L'intérêt de la coopération, ce sont des manières différentes de travailler entre ville et campagne qui vont nous permettre d'aller plus loin et d'innover", précise la directrice. Le pays est ainsi reconnu pour sa capacité à mettre en relation des acteurs d'un territoire : il a ainsi entrouvert la porte des acteurs de la filière bois locale à la métropole brestoise en recherche d'une ressource pour ses chaufferies urbaines. A l'inverse, le pays COB devrait bénéficier de l'expertise poussée de Brest Métropole dans des domaines comme l'eau et l'assainissement ou l'économie solidaire et sociale.

Courant 2017, une feuille de route devrait ainsi se dessiner. Avec à la clé, le soutien de la région Bretagne pour aider les éventuels projets sans financements via sa nouvelle enveloppe de 2 millions d'euros votée pour les projets inter-territoriaux locaux.

### **Gouvernance du contrat**

A la tête du contrat de réciprocité ville campagne Brest - pays COB, il y a une conférence inter-territoriale constituée de trois représentants élus de chaque territoire et d'un représentant de chaque conseil de développement. Elle valide les objectifs, l'avancement des travaux et fait remonter les décisions soumises aux organes délibérants de chaque territoire. Un comité de suivi élargi se réunit également une à deux fois par an comprenant les membres du comité de pilotage, les conseils de

développement, services de l'État (CGET, Sgar), région Bretagne et départements du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Ce comité fait remonter les difficultés dans la mise en place des partenariats auprès des services de l'Etat, de la région et des départements. Il s'agit aussi pour le CGET et le Sgar de s'assurer du respect de la démarche des contrats dans leur mise en place concrète. Enfin, ceux-ci assurent aussi un rôle de mutualisation en faisant remonter les expériences des six autres territoires nationaux dans la mise en place de leurs contrats respectifs.

## **Contacts**

### **Pays Centre Ouest Bretagne**

Cité Administrative, rue Joseph Pennec

22100 Rostrenen

Tél. : 02 96 29 26 53

Nombre d'habitants : 97274

Nombre de communes : 98

Site officiel : <http://www.centre-ouest-bretagne.org>

Nom de la commune la plus peuplée : Carhaix-Plouguer (7397 hab.)

### **Daniel Caillarec**

Président

### **Geneviève Le Meur**

Directrice

[pays@centre-ouest-bretagne.org](mailto:pays@centre-ouest-bretagne.org)

### **Brest Métropole**

Hôtel de métropole, 24, rue Coat-ar-Guéven

29238 Brest

Tél. : 02 98 33 50 50

Courriel : [contact@brest-metropole.fr](mailto:contact@brest-metropole.fr)

Site officiel : <http://www.brest.fr>

### **Frédérique Bonnard Le Floch**

Vice-Présidente en charge des politiques européennes et contractuelles

### **François Keraval**

Directeur Adjoint Mission stratégie et prospective

[francois.keraval@brest-metropole.fr](mailto:francois.keraval@brest-metropole.fr)